



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Troisième plan national d'adaptation au changement climatique

La trajectoire de réchauffement de référence

En l'absence de mesures additionnelles, selon le GIEC, les politiques et engagements actuels de **l'ensemble des pays** pointent vers un réchauffement mondial, par rapport aux années 1850, de :



+ 1,5 °C
en 2030

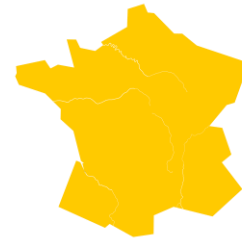


+ 2 °C
en 2050

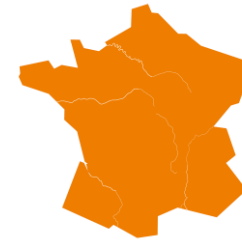


+ 3 °C
en 2100

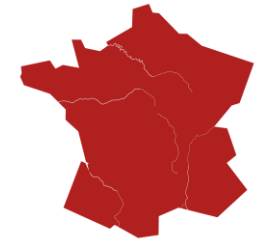
En France hexagonale, le réchauffement sera encore plus marqué :



+ 2 °C
en 2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100

- C'est la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC).
- **Le 23 janvier, inscription de la TRACC dans le code de l'environnement**

LA TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT DE RÉFÉRENCE POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (TRACC)



selon les territoires et les horizons 2030, 2050 et 2100



Objectif du PNACC-3

Mettre en œuvre les actions nécessaires d'ici 2030 pour s'adapter progressivement au réchauffement climatique attendu d'ici 2100, tout en :

- Ciblent les populations et les territoires les plus à risque et sans accroître ou créer d'inégalités
- Privilégiant les actions contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger la biodiversité (co-bénéfices)
- Adoptant différents horizons temporels pour traiter les urgences et anticiper les actions nécessaires sur le long terme
- Systématisant la prise en compte du climat futur dans tous les secteurs et faire de l'adaptation au changement climatique un réflexe.

Un fil rouge : la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

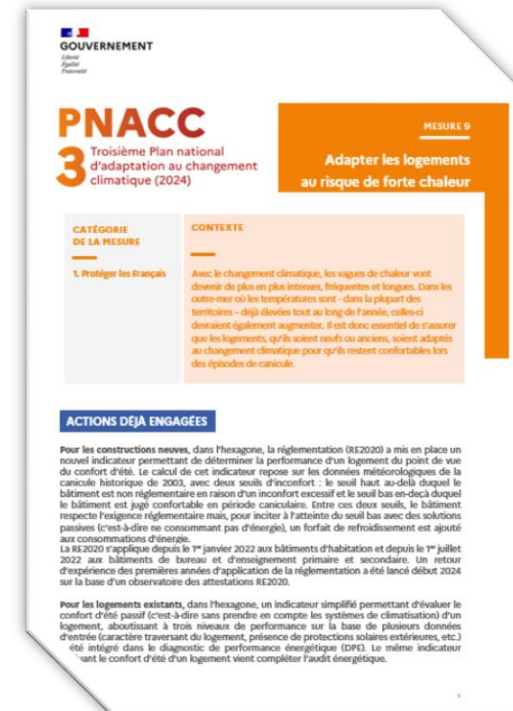
Structure du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)

PNACC-3 publié le 10 mars 2025 :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/adaptation-france-changement-climatique>

52 **fiches mesures** contenant plus de 200 actions réparties en 5 axes :

1. Protéger la population
2. Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels
3. Assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique
4. Protéger notre patrimoine naturel et culturel
5. Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique



Avancement du PNACC au 2nd semestre 2025

Exemples de mesures réalisées :

- Mise à disposition des projections climatiques et hydriques selon la TRACC
- Publication d'un rapport sur la hausse du niveau des mers selon la TRACC
- Création d'un outil de diagnostic gratuit pour les entreprises (Banque de France)
- Mise en place d'un commissionnement par la CCR (Caisse Centrale de Réassurance) visant à inciter les assureurs à maintenir leur présence dans les zones à risque
- Renforcement de la protection des salariés en cas de canicule (Décret)
- Plans d'adaptation au CC demandés aux grandes entreprises d'infrastructure (énergie, transport)
- Schéma de développement du réseau électrique (RTE) prévoyant 24 Mds€ d'investissements pour adapter le réseau
- ...

Financement de l'adaptation

<https://www.i4ce.org/publication/adapter-france-quatre-degrees-moyens-besoins-financements-climat/>

Estimation des besoins : de **3 Md€/an** à horizon 2030 (rapport Pisani-Ferry-Mahfouz) à **5 Md€/an** (Banque mondiale)

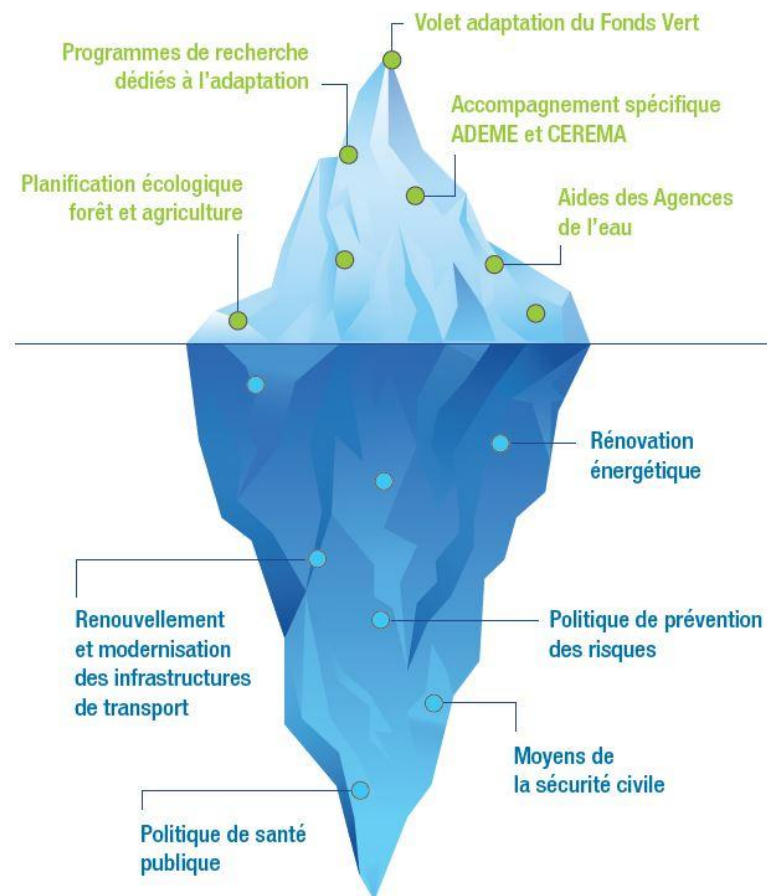
- Connaissances parcellaires et hétérogènes sur l'efficacité et le coût des solutions d'adaptation
- Pas de stratégie globale suffisamment mûre pour en dériver des scénarios complets d'investissement, en fonction du niveau de service

Limites des chiffrages : distinction difficile entre ce qui relève de l'adaptation et les opérations usuelles de maintenance et de modernisation

- En 2024, RTE a investi ~ 860 M€ dans le renouvellement du réseau, sans qu'il soit possible d'isoler la part relevant uniquement de l'adaptation au changement climatique

LES MOYENS PUBLICS POUR L'ADAPTATION : QUOI ET COMBIEN ?

Exemples de moyens :



1,7 milliard d'euro en 2025

Moyens explicitement dédiés à l'adaptation

Ensemble des moyens explicitement dédiés à l'adaptation à l'échelle nationale, budget :

- de l'État ;
- des opérateurs publics ;
- des entreprises de services publics.

Plusieurs dizaines de milliards d'euros

Moyens contribuant à l'adaptation

Ensemble des moyens :

- des politiques publiques pré-existantes au changement climatique et dont les dépenses deviennent d'autant plus nécessaires dans un contexte d'évolution du climat ;
- des politiques publiques dont l'action présente des cobénéfices pour l'adaptation.

Une hausse du coût des sinistres en cours et à venir

La sinistralité catastrophes naturelles Non-Auto de 1982 à 2024 (actualisée en millions d'euros 2024)

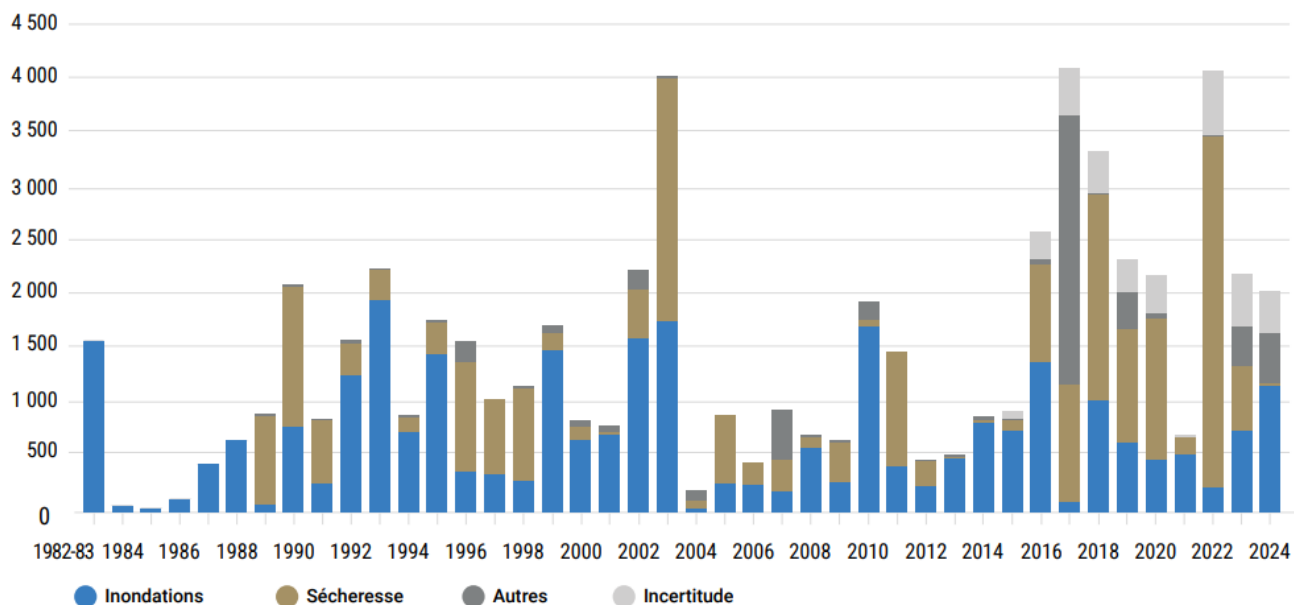


TABLEAU 2. Coût assurantiel des sinistres en France d'ici 2050 (en M€ constants de 2020) et part due au changement climatique

Péril	Coût annuel moyen		Part due au changement climatique (1)
	1989 - 2019	2020 - 2050	
Sécheresse	460	1 433	573
Inondation	920	1 667	103
Submersion marine	40	54	113
Tempête	1 053	1 533	-
Total	2 473	4 687	789

Source: France Assureurs, *Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050*, septembre 2022

Note : Les sinistres tempêtes sont indemnisés au titre de la garantie « Tempête, grêle, neige » distincte du régime de réassurance CatNat. (1) Les quatre facteurs d'augmentation du coût sont l'impact du changement climatique, celui de la variabilité naturelle du climat, l'effet richesse et l'effet répartition fondé sur l'aménagement et l'habitation du territoire. Voir annexe 9 « Évaluation des dommages ».

Source : Cour des comptes, *La transition écologique*, rapport public thématique, septembre 2025

Focus : Fond Barnier

Création en 1995 (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

Finance les mesures d'adaptation, de prévention ou de protection des personnes, essentiellement au niveau des collectivités.

Concerne les communes couvertes par des plans de prévention des risques naturels (PPRN)

Augmentation du fonds (225 M€ à 300 M€) en 2025 (crédits budgétaires), financé par une part de surprime sur les contrats d'assurance (dont automobile)

- Ne couvre pas certains enjeux (RGA, anticipation retrait du trait de côte)
- Se concentre sur les études et équipements collectifs (ex: hydraulique)
- Achats d'habitations gravement menacés ou sinistrés (100% de la valeur)

RÉPARTITION DES MONTANTS DU FONDS BARNIER PAR TYPE D'ALÉA EN 2024

(en millions d'euros)

	AE	CP
Avalanche	0,5	0,8
Cavité souterraine	6,5	10,3
Incendie	0,3	0,6
Inondation	182,8	163,7
Multirisque	21,0	21,5
Mouvement de terrain	8,6	11,5
Submersion	9,9	11,7
Séisme	32,0	15,8
Volcanisme	0,4	0,8
Total	261,9	236,6

Source : Direction générale de la prévention des risques.

Focus : Expérimentation RGA (retrait gonflement argile)

Le phénomène de **retrait-gonflement des argiles** se manifeste par des changements du volume d'un sol argileux à proximité des fondations d'une maison.

Sec, il se rétracte ; **humide**, il gonfle, endommageant notamment les maisons individuelles.

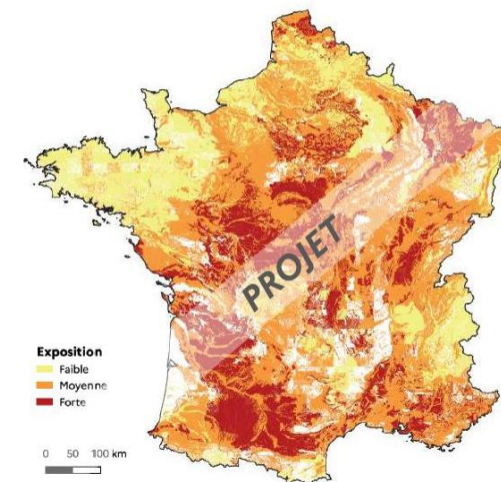
54% des maisons individuelles en France, le changement climatique pourrait augmenter de **44% à 162% de la sinistralité en 2050**.

Expérimentation en 2025, 30 M€ sur 11 départements pour financer des études et projets de prévention pour des maisons individuelles

<https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr/>

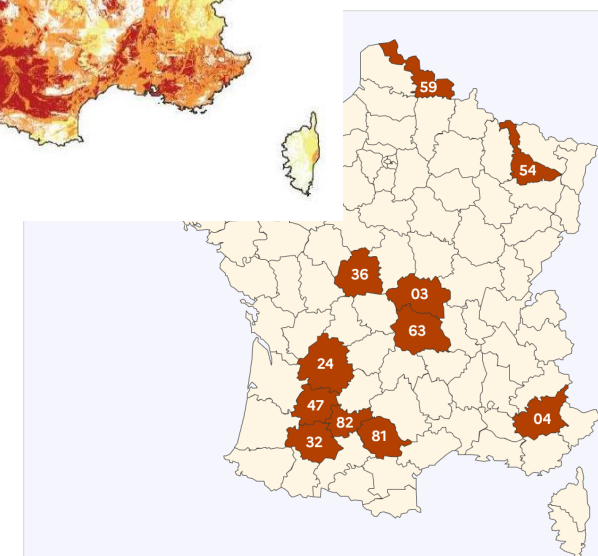
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

Carte d'exposition des formations argileuses
au phénomène de mouvement de terrain différentiel
consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols



Exposition
Faible
Moyenne
Forte

0 50 100 km



Zones éligibles (France Métropolitaine) : ■

Allier (03), Alpes-de-Haute-Provence (04), Dordogne (24), Gers (32), Indre (36), Lot-et-Garonne (47), Meurthe-et-Moselle (54), Nord (59), Puy-de-Dôme (63), Tarn (81) et Tarn-et-Garonne (82).